

Statut n°S20221204-1 portant nomination du Président de la Commission de Modération

Melkiior, en qualité d'administrateur principal,

 $\label{eq:constraint} \begin{tabular}{ll} Vu l'article 2-6 du $\underline{R.I.O.R.}$, \\ Après délibération de l'équipe d'administration, \\ Considérant que le poste du Président de la commission de modération est vacant , \\ \end{tabular}$

Statue:

Article unique : LiveYTfrags_og est nommé Président de la Commission de Modération par intérim.

Fait le 4 décembre 2022.

